



Dossier 202003323



**ACCOMPAGNER ET COORDONNER LES ACTIONS DE
MOBILITÉ EN CONCERTATION AVEC LES ENTREPRISES
TERRITORIALES**

du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021

Axe : 1 - Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles

Objectif thématique : 1.8.7.1 - Expérimenter de nouveaux types de services à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises

Les objectifs de ce projet

Ce nouveau projet pour la période 2020-2021 a pour objectif de répondre à des besoins non couverts, consolider son modèle économique, élargir et renforcer sa gouvernance. Il valorise le cœur du métier et le savoir-faire : accompagner vers et dans l'emploi par la mobilité en associant les entreprises.

Il s'inscrit dans le cadre de l'axe 1 d'anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels notamment en appuyant les démarches d'anticipation et de gestion des mutations économiques, technologiques et sociales en prenant les solutions mobilité comme des moyens d'accès à l'emploi.

Deux actions diversifiées, adaptées et concertées qui permettront aux régions, collectivités territoriales, acteurs publics, privés et associatifs de trouver de nouveaux leviers d'action pour construire des réponses adaptées aux besoins de leurs territoires.

Les actions de ce projet

Action 1 « Sécuriser et optimiser les activités actuelles de MobiJob »

Cette action entend adapter l'offre de :

- pouvoir bouger (covoiturage, transport à la demande, réparations et entretiens de véhicules, locations de véhicules, aides financières) ;
- et savoir bouger (permanences, entretiens individuels, animations thématiques...) en cohérence avec les besoins de l'entreprise.

Les objectifs 2020-2021

- Dans le cadre du « POUVOIR BOUGER » : 20 entreprises partenaires du dispositif de covoiturage, 250 transports à la demande, 40 entreprises et 300 salariés sensibilisés au covoiturage, 100 abonnés de l'application de covoiturage Rydigo, 40 covoitureurs et 80 covoiturés, entres autres.
- Dans le cadre du « SAVOIR BOUGER » : 300 bénéficiaires prescrits et sensibilisés, 60 permanences conseils, 20 bénéficiaires ayant suivi 8 ateliers et animations collectives à la mobilité durable, 60 bénéficiaires ayant participé à des ateliers collectifs et 250 ayant été accompagnés de façon individuelle vers des solutions à court terme voire de moyen/long terme.

Action 2 « Inscrire MobiJob dans un projet territorial de développement pour la période 2020-2022 »

Cette action aura pour objectif d'associer les entreprises et les AOM (Grand Belfort, Optymo, CCVS, CCST) tout en se dotant des moyens nécessaires pour être en veille, susciter ou participer à de nouveaux projets. L'objectif de cette action sera d'engager un accompagnement spécifique par une offre « entreprises » afin de :

- les sensibiliser à un changement de regard sur les personnes en difficultés de mobilité
- les accompagner aux changements de pratiques des entreprises (notamment dans le cadre des PDM)
- les aider dans la sécurisation des nouvelles pratiques

Les objectifs 2020-2021

25 entretiens individuels avec des entreprises et les AOM, conventions de partenariat avec les entreprises et notamment 2 ou 3 labellisées Empl'itude, exemples de plans de déplacements des entreprises intégrant l'offre de service MobiJob.

Les publics concernés

- Les entreprises pour les associer à ce projet territorial de développement ;
- Les acteurs publics chargés des politiques d'insertion, de l'emploi et de la formation ;
- Les autorités organisatrices de mobilités ;
- Les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle.

Les moyens mobilisés par la MIFE

Des conseillers mobilité
Des chauffeurs
Un.e chargé.e de développement mobilité entreprises
Des prestations externes
Des moyens matériels, techniques et financiers
Des actions de communication

La subvention FSE allouée : 125 613,74 €